

LE 6 NOVEMBRE 2019
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le mercredi six novembre deux mille dix-neuf, à 17 heures 30, sous la présidence de M. le maire, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
MM. Robert Charron
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Mmes Isabelle Gauthier

Sont également présents :

M. Mario Boily, directeur général
Mmes Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, greffière

Sont absents les conseillers et conseillères :

Mmes Guylaine Coursol
Francine Charles
M. Marc Laurin

1007-11-2019	Soumission relative à l'entretien d'hiver des rues, des trottoirs, des sentiers, des pistes cyclables et des bornes-fontaines pour la saison 2019-2020. (X3 212 102 U3 N6019) (2019-071)
---------------------	---

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé, par appel d'offres publiques publié dans un système électronique approuvé par le gouvernement du Québec, à la demande de soumissions pour l'exécution de travaux, la fourniture des biens ou services faisant l'objet de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Isabelle Gauthier et résolu unanimement :

D'accorder aux soumissionnaires conformes suivants, la soumission relative à l'entretien d'hiver des rues, des trottoirs, des sentiers, des pistes cyclables et des bornes-fontaines pour la saison 2019-2020, suite à leur soumission ouverte le 4 novembre 2019, selon ce qui suit :

Secteur	Noms	Prix
Secteur 1 : (Saint-Antoine)	Les Entreprises K.L. Mainville inc.	Prix global approximatif : 973 203,15 \$ (incluant les taxes)

Secteur	Noms	Prix
Secteur 2 : Saint-Janvier	Charex inc.	Prix global approximatif : 429 944,46 \$ (incluant les taxes)
Partie du secteur 6 : (Saint-Hermas), tel qu'illustré au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante	135931 Canada inc. (Excavation M. ET P. enr.)	Prix global approximatif : 585 976,12 \$ (incluant les taxes)

Ces soumissions, telles qu'acceptées par ce conseil et la présente résolution tenant lieu de contrat, sont accordées aux conditions prévues dans le document d'appel d'offres préparé en octobre 2019 par la directrice du Service de l'équipement et des travaux publics, dans le dossier numéro X3 212 102 U3 N6019, ainsi que les addenda s'y rapportant le cas échéant.

1008-11-2019	Mandat relatif à l'entretien d'hiver des rues, pour la saison 2019-2020. (X3 212 102 U4 N6019)
---------------------	---

CONSIDÉRANT après études et analyses, et ayant reçu l'autorisation du conseil municipal de procéder de gré à gré, que le Service de l'équipement et des travaux publics recommande l'octroi d'un contrat relatif à l'entretien d'hiver des rues, pour la saison 2019-2020, à « ED Raymond Déneigement inc. », pour le secteur identifié au plan joint à la présente résolution et selon les conditions et obligations apparaissant au document intitulé « Devis technique », préparé par le Service de l'équipement et des travaux publics, en date du 6 novembre 2019.

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement numéro 2251, le conseil peut octroyer un contrat de gré à gré notamment si la valeur du contrat n'excède pas le seuil d'appel d'offres public prévu par le règlement ministériel;

Il est proposé par madame la conseillère Isabelle Gauthier, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'accorder à « ED Raymond Déneigement inc. », le contrat relatif à l'entretien d'hiver des rues, pour la saison 2019-2020, pour le secteur illustré au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, pour un prix global approximatif de 81 849,28 \$, incluant les taxes, tel qu'il appert à proposition financière, également jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

D'autoriser la directrice du Service de l'équipement et des travaux publics à signer, pour et au nom de la Ville de Mirabel, le contrat pour l'entretien d'hiver des rues, pour la saison 2019-2020, ainsi que tout document nécessaire.

Jean Bouchard, maire

Suzanne Mireault, greffière